

DECISION DU PRESIDENT N° D2021-95

Objet : Attribution de subventions au titre du dispositif « Métropole Roule Propre ! » - Acquisition d'un deux-roues, d'un trois-roues, d'un quadricycle électrique, ou d'un vélo à assistance électrique

Le Président de la métropole du Grand Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1,

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2019/06/21/16 du Conseil de la métropole du 21 juin 2019 approuvant au 1^{er} juillet 2019 le règlement d'attribution de la subvention de la métropole du Grand Paris pour l'acquisition d'un deux-roues, d'un trois-roues, d'un quadricycle électrique ou d'un vélo à assistance électrique,

Vu l'élection du Président de la métropole du Grand Paris du 9 juillet 2020,

Vu la délibération CM2020/07/20/04 du Conseil de la métropole du 20 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil de la métropole du Grand Paris au Président pour attribuer les aides dans le cadre du règlement précité,

Vu l'arrêté du président n° 2020-122 du 1^{er} octobre 2020 portant délégation de signature à Paul Mourier, directeur général des services de la métropole du Grand Paris,

Considérant la volonté de la Métropole de favoriser l'amélioration de la qualité de l'air et la lutte contre la pollution, notamment dans le cadre de la création de la Zone à Faibles Emissions métropolitaine,

Considérant qu'il est nécessaire d'accompagner financièrement les particuliers dans leur démarche de changement de véhicule pour un moyen de transport plus propre,

Considérant les douze nouveaux dossiers reçus et instruits,

DECIDE

Article 1er : d'attribuer la subvention suivante pour l'acquisition d'un deux-roues électrique :

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Type de subvention	Montant de la subvention
BRUNET Isabelle	94430	CHENNEVIERES- SUR-MARNE	Acquisition d'un deux- roues électrique	1 100 €
TOTAL				1 100 €

Article 2 : de refuser les dossiers suivants :

Nom et Prénom	Code Postal	Localité du demandeur	Type de subvention	Motif de refus
TOLEDANO Julia	94160	SAINT-MANDE	Acquisition d'un vélo à assistance électrique	Absence de véhicule à détruire
DEMOULIERE Emma	92330	SCEAUX	Acquisition d'un vélo à assistance électrique	Absence de véhicule à détruire
PETIT-JEAN Thomas	75003	PARIS	Acquisition d'un deux-roues électrique	Absence de véhicule à détruire
COULONGES Laurent	75007	PARIS	Acquisition d'un VAE ou 2-3 roues ou quadricycle électrique	Dossier incomplet
BERTRAND Julien	93330	NEUILLY-SUR-MARNE	Acquisition d'un vélo à assistance électrique	Absence de véhicule à détruire
CREPY Victoire	75011	PARIS	Acquisition d'un VAE ou 2-3 roues ou quadricycle électrique	Véhicule à détruire trop récent
HASSAN Md Jahidul	75018	PARIS	Acquisition d'un deux-roues électrique	Absence de véhicule à détruire
LAROCHE- JOUBERT Marie- Gabrielle	92150	SURESNES	Acquisition d'un vélo à assistance électrique	Véhicule à détruire trop récent
PANHKAHM Denis	93250	VILLEMOMBLE	Acquisition d'un VAE ou 2-3 roues ou quadricycle électrique	Dossier incomplet
BOUGUENNEC Chloé	75018	PARIS	Acquisition d'un VAE ou 2-3 roues ou quadricycle électrique	Matériel non conforme au règlement
SASSANO- TANKWE Axel	94500	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	Acquisition d'un vélo à assistance électrique	Absence de véhicule à détruire

Article 3 : La dépense sera imputée au budget 2021, chapitre 204,

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la région Ile-de-France ;
- Monsieur le comptable public.

Fait à Paris, le **15 DEC. 2021**...

Par délégation du président de la métropole du Grand Paris



Le Directeur général des services
Paul MOURIER

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente décision et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de l'acte.